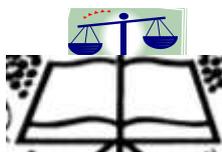


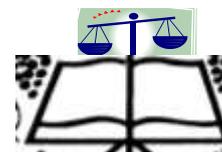
ACTIONS DES CHRETIENS POUR LA PROMOTION DE LA PAIX ET DU DEVELOPPEMENT



« ACPD- CAPD » GOMA

E-mail: e.muhima@yahoo.fr , acpd20007@gmail.com

lmuhima@ymail.com ,



Tél. : 00243 997 671 655, 00243 853 336 828, 00243823708256

GOMA NORD- KIVU

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

COMMUNIQUE DE PRESSE No 02/ACPD-GL/ E / 2012

SYNTHESE DU COMMUNIQUE DE PRESSE

RD CONGO : ‘ LA SITUATION SECURITAIRE EST INQUIETANTE EN PROVINCE DU NORD KIVU ‘

Goma, Le 16 avril 2012, l'ONG ‘Actions des Chrétiens pour la promotion de la Paix et Développement – Grands Lacs « **ACPD-GL** » basé à Goma est préoccupé par la détérioration du tissu sécuritaire en Province du Nord-Kivu en RD Congo pour des raisons que voici :

- des défections dans les FARDC,
- de l'activisme des groupes armés,
- de la prolifération des armes légères et de petit calibre,
- de la corruption dans tous les secteurs même de l'appareil judiciaire.

Ces raisons ont engendré des conséquences désastreuses comme :

- la fragilité manifeste et des fissures observées au sein de l'armée nationale :
- le renforcement de l'activisme des groupes armés :
- des déplacements massifs des populations
- des pertes incalculables en vies humaines :
- la décadence de la garantie sécuritaire :

- la prolifération des armes légères et de petit calibre.

Compte tenu de ce qui précède, l'ONG ACPD recommande :

A- Aux autorités nationales :

- Que les autorités étatiques, chacune en ce qui le concerne de lutter sans ménagement pour que la prolifération des armes légères et des petits calibres soit atténuée;
- Que la justice rende le verdict en toute impartialité et sans immixtion de qui que ce soit car la justice élève une nation ;
- Que les auteurs de l'insécurité et des violations des droits de l'homme soient traités de manière exemplaire afin de mettre fin au règne de l'impunité ;
- Que les civils porteurs illégaux d'armes soient déférés aux organes de la loi;
- Qu'il y ait un contrôle efficace des effectifs militaires, du trafic et de la circulation des armes;
- Qu'il y ait une formation adéquate du personnel de la Police d'Investigation Criminelle.

B- A la Communauté Internationale :

- Qu'elle surveille et coordonne les activités d'appui relatives à la sécurisation, à la stabilisation et au rétablissement de l'autorité de l'État,
- Qu'elle s'applique à la protection des civils dans tous les aspects,
- Qu'elle appuie les activités au rétablissement de la paix en RDC en général et en particulier en Province du Nord-Kivu.

Goma, le 16 / 04 / 2012

Pour l'ONG ACPD

Me Edmond MUHIMA,

Directeur Général